

Texte paru dans *Le Renouveau du Burundi* (Bujumbura), édition du 30 mars 2007, p. 1 et 5.

POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME ET DU TOURISME CULTUREL AU BURUNDI

Le tourisme est devenu depuis près d'un siècle, l'un des secteurs économiques les plus importants dans le monde, avec 11 % du produit national brut mondial et employant plus de 200 millions de personnes. Il représente donc un enjeu de développement majeur pour chaque pays.

Au Burundi, ce secteur a des potentialités importantes pour l'instant inexploitées. La parution du guide du *Petit Futé Burundi* est un outil qui sera utile pour faire connaître les différents sites du Burundi susceptibles d'attirer les visiteurs. Ecrit par une historienne française, Christine DESLAURIER, connue pour ses publications sur le Burundi, cet intéressant ouvrage de 380 pages apporte des informations utiles contribuant à la promotion du tourisme. Mais quel tourisme voudrait-on pour ce pays de l'Afrique des Grands lacs que l'on a souvent qualifié de Suisse africaine ?

A la suite de la présentation de ce guide de voyage au Centre Culturel Français, un groupe de réflexion composé d'universitaires et des membres des associations de la société civile a souhaité apporter sa contribution à la problématique du tourisme au Burundi et voudrait suggérer des actions à mener pour développer ce secteur.

Actuellement, le tourisme de masse pratiqué dans les pays en voie de développement n'a pas toujours des retombées positives auprès des populations locales : il hypothèque parfois dangereusement l'environnement et le patrimoine culturel et nuit au développement social et économique des régions visitées ; il se caractérise aussi par une surexploitation et une surfréquentation de certains sites. Cette situation suggère que l'on pense à une autre forme de tourisme qui se préoccupe plus de l'impact des touristes sur les espaces et les sociétés des pays visités. Il faut donc s'orienter vers un tourisme durable, un tourisme qui favorise le développement des économies locales et les échanges culturels. Comme le signale la Charte du tourisme définie par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), « *le tourisme durable rencontre les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil pour autant qu'il préserve et accroît les possibilités de développement futur. Il est pensé comme une voie vers la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être remplis tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques vitaux, la biodiversité et le cycle de la perpétuation de la vie* ».

Nous pensons donc que l'écotourisme et le tourisme culturel conviennent le mieux au Burundi des collines. Mais il faut par conséquent redéfinir les notions de développement et de progrès qu'on attache à ce secteur d'activités en relativisant notamment les indicateurs quantitatifs traditionnels de l'économie du tourisme (nombres de visiteurs, multiplicateur de dépenses, emplois créés, recettes en devises...), et en prenant en compte l'ensemble des coûts (environnementaux, culturels et sociaux) de l'activité sur le long terme, la répartition des richesses induites et la qualité de vie des populations concernées.

L'on se souviendra qu'avant la crise d'octobre 1993 qui a endeuillé le Burundi, les activités touristiques étaient relativement bien développées. Les sites visités concernaient tant les milieux urbains que les régions rurales. De nouvelles actions peuvent désormais à nouveau être initiées étant donné que la paix est revenue sur toute l'étendue du territoire et que les infrastructures d'hébergement se sont développées un peu partout dans le pays.

Les premières mesures à initier pour mener à bien une activité touristique au Burundi concernent la diffusion à grande échelle des informations d'intérêt local. La production de prospectus sur les différents sites culturels, naturels ou mixtes peut favoriser la connaissance du pays non seulement auprès des étrangers qui le visiteraient, mais encore auprès des Burundais eux-mêmes. Il s'agirait d'identifier les sites à visiter, d'indiquer les voies pour y accéder, de détailler les possibilités de logement, de former des guides locaux pour l'accueil des visiteurs... Les sites d'attrait touristique ne manquent pas, notamment du côté du littoral du lac Tanganyika et de ses réserves, vers l'Est aux chutes de Karera et à la faille des Allemands, au Nord et dans le centre où se trouvent les tombeaux des reines mères de Mpotsa, les nécropoles royales de Nkiko Mugamba, les sanctuaires des tambourinaires de Gishora, les grands parcs de la Kibira et de la Ruvubu... Une telle action devrait aller de pair avec une meilleure diffusion de la documentation écrite sur le Burundi.

Il nous semble important de développer davantage le tourisme rural et d'encourager les Burundais à visiter leur propre pays, car bien des régions leur sont souvent inconnues (pour des raisons aussi variées que le manque de moyens financiers ou les appréhensions face aux conditions de sécurité dans le monde rural). L'organisation de circuits touristiques plus réguliers permettrait certainement de débloquer cette situation.

En outre, la population vivant autour des sites identifiés comme potentiellement riches a besoin d'être informée sur leur histoire, leur géographie, leur environnement... Le plus souvent la population locale n'a que de vagues informations à ce sujet ; elle devrait bénéficier de formations pour pouvoir informer les visiteurs et, le cas échéant, leur servir de guides. Cette stratégie est une autre forme de participation de la population à son propre développement. L'Université pourrait d'ailleurs apporter sa contribution en créant de véritables filières de formation.

Certes, il faut visiter les sites touristiques du pays, mais l'état de certains d'entre eux nécessite des travaux de réhabilitation, voire un meilleur équipement ou une modernisation, tout en respectant leur intégrité. Le concours de la communauté internationale est dans ce secteur crucial. L'initiative lancée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture en collaboration avec l'Unesco de dresser une liste indicative des biens culturels, naturels et mixtes afin de la soumettre à la Convention mondiale du patrimoine vient à point nommé, surtout si elle permet l'inscription de certains de ces biens sur la liste du patrimoine mondial protégé. Cette action aiderait d'une certaine manière à asseoir une culture touristique qui permettrait aux autorités locales de s'imprégner de la place de ce secteur dans le développement local. Cette liste indicative est d'autant plus importante qu'elle peut devenir un excellent outil de planification et d'évaluation.

Par ailleurs, des séances d'animation portant sur les potentialités touristiques du Burundi pourraient être menées dans les milieux scolaires et universitaires. Les excursions organisées naguère par les lauréats des humanités sont passées aux oubliettes et les visites que faisaient les étudiants dans les différents sites culturels et naturels ont été abandonnées. Pourtant, ces activités avaient un volet formateur évident pour leurs participants. Il serait urgent de réorganiser et de développer ce type de voyages d'étude et de formation.

Aussi, le tourisme d'une région doit être inscrit dans toutes les pratiques propres à cette dernière. Il a besoin d'être appuyé par d'autres secteurs comme les activités sportives et culturelles... L'organisation de manifestations culturelles périodiques à caractère régional et international pourrait être combinée à des visites de sites que l'on identifierait à l'avance. De cette façon, le nombre de touristes pourrait s'accroître et la promotion des productions artisanales locales en bénéficierait sans aucun doute.

Enfin, dans sa politique de développement du tourisme, le Burundi devrait s'intégrer à la sous-région avec laquelle de nombreux projets communs ont été menés et ont déjà fait leurs preuves. Son admission dans la Communauté est-africaine (EAC, East African Community) aura des retombées positives sur la promotion des activités touristiques si les liens historiques, culturels et géographiques assez forts qui lient le pays à l'Afrique orientale et à la région des Grands lacs sont suffisamment mis en avant et exploités.

Parce qu'il structure de très nombreux aspects de la vie économique d'une région ou d'un pays, le tourisme n'est pas seulement l'affaire des professionnels du secteur. Il nous semblait donc important de médiatiser notre réflexion. Et à l'aune des expériences de part le monde, nous sommes intimement persuadés que seul un tourisme équitablement profitable pour tous les acteurs et respectueux des valeurs et des cultures locales, permettra un succès durable. Le partage, c'est probablement cela le tourisme de demain pour le Burundi.

Samuel BIGAWA – Christine DESLAURIER – Oscar MINANI – Melchior MUKURI – Émile MWOROHA - Domitien NIZIGIYIMANA – Stanislas NSABIMANA – Philippe NTAHOMBAYE– Pascal NIYONIZIGIYE – Laurent RIGAUD.